

Réf: Dossier 320747

Avis de constitution

SOCIETE « JMJ MINING » en abrégé « JMJ MINING »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot  
49, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JMJ MINING » en abrégé « JMJ  
MINING »

Objet : EXPLOITATION DE MINES ET DE CARRIERES ;  
VENTE D'OR , DE METAUX ET DE PIERRES PRECIEUX ,  
ACHAT D'OR , DE PIERRES ET DE METAUX PRECIEUX

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME, Lot  
49, Ilot 06

Dirigeant(s) M KOUA KOUABLAN JOSEPH-ANICET  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02995 du 12/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36916/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

